

ANNEXES DU CERFA n°14734*2

SCI GLINCHE 3
Route du Mans
72 220 ECOMMOY

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA
RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (ART.
R.122-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)**



SCI GLINCHE 3

Le Soleil – Route du Mans

72 220 ECOMMOY

AFFAIRE N : 2010-E14Q2-048

Date d'édition du rapport : 24/05/2021

AUTEUR : Thomas Tessier

Email : thomas.tessier@socotec.com ; Tél. : 02.47.70.40.46

SOCOTEC - Agence Environnement & Sécurité - Centre Val de Loire

2, Allée du Petit Cher – BP 40155 – 37551 Saint Avertin Cedex

Tél : (+33)2 47 70 40 40 - Fax : (+33)2 47 70 40 01

LISTE DES ANNEXES A FOURNIR

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

LISTE DES ANNEXES SUPPLEMENTAIRES

Annexe 7 : Carte de localisation des périmètres de protection de la ressource en eau

Annexe 8 : Zonage du PLUi de la Communauté de Communes Orée de Bercé-Belinois

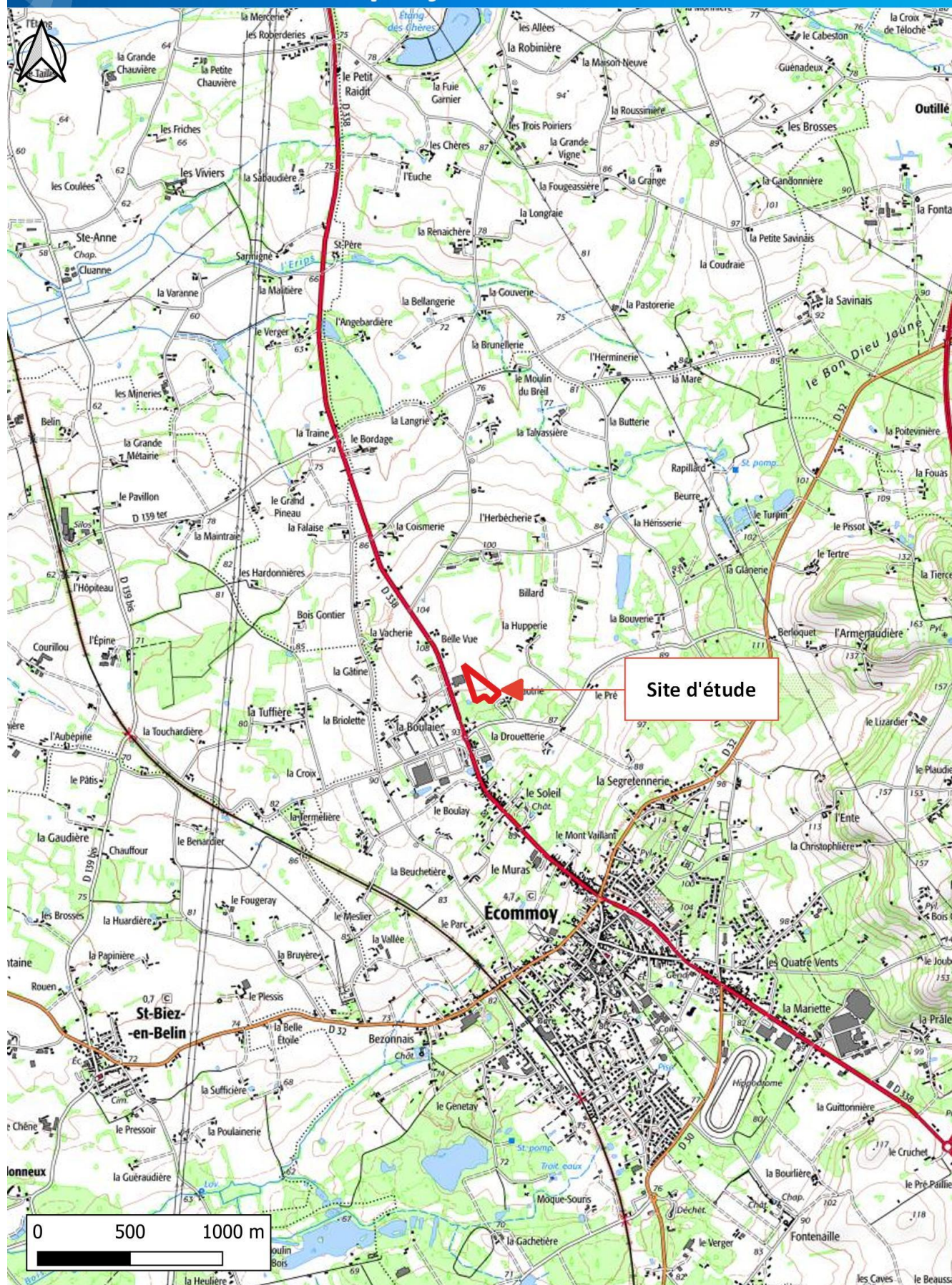


**ANNEXE 1 : Informations nominatives relatives au
pétitionnaire
(ANNEXE INDEPENDANTE)**



ANNEXE 2 : Plans de situation sur fond IGN et cadastrale

Localisation du projet sur carte IGN



Localisation du projet sur carte cadastrale





ANNEXE 3 : Photographies du site et de ses abords

Localisation du projet sur vue aérienne

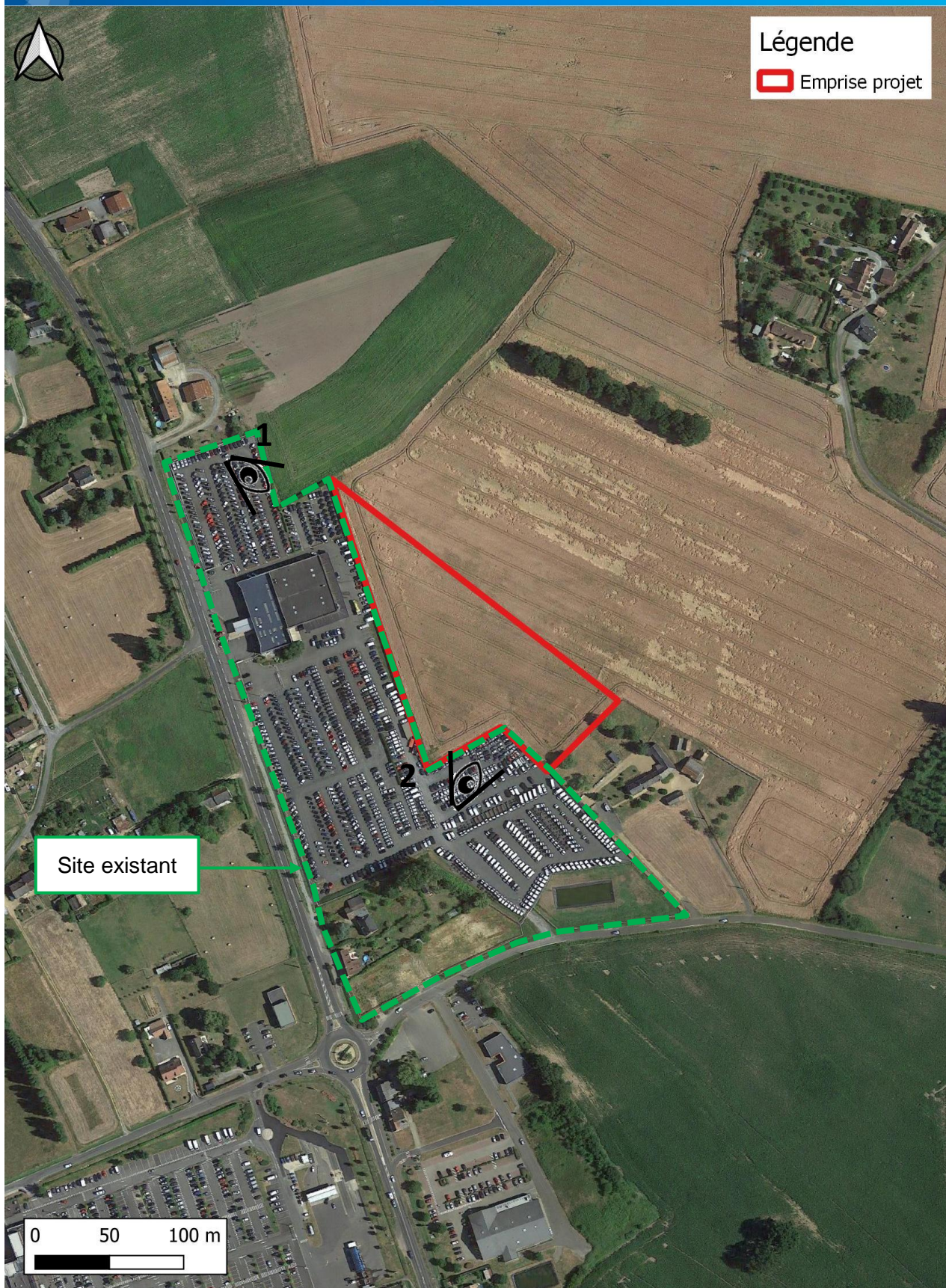
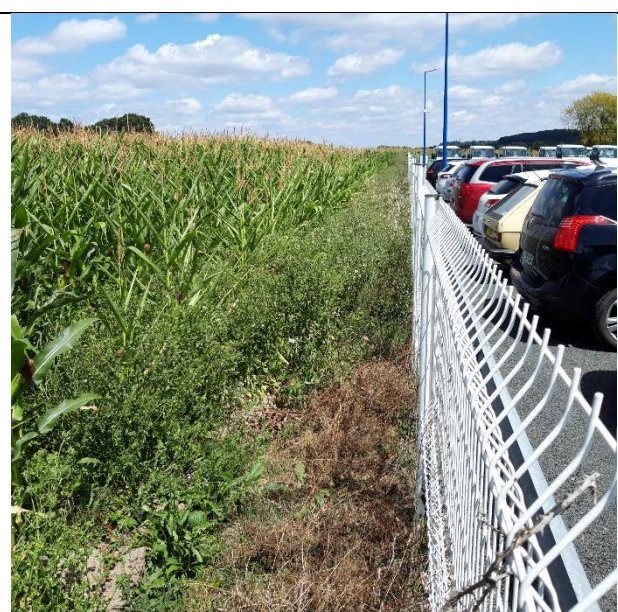


Figure 1 : Localisation des prises de vues



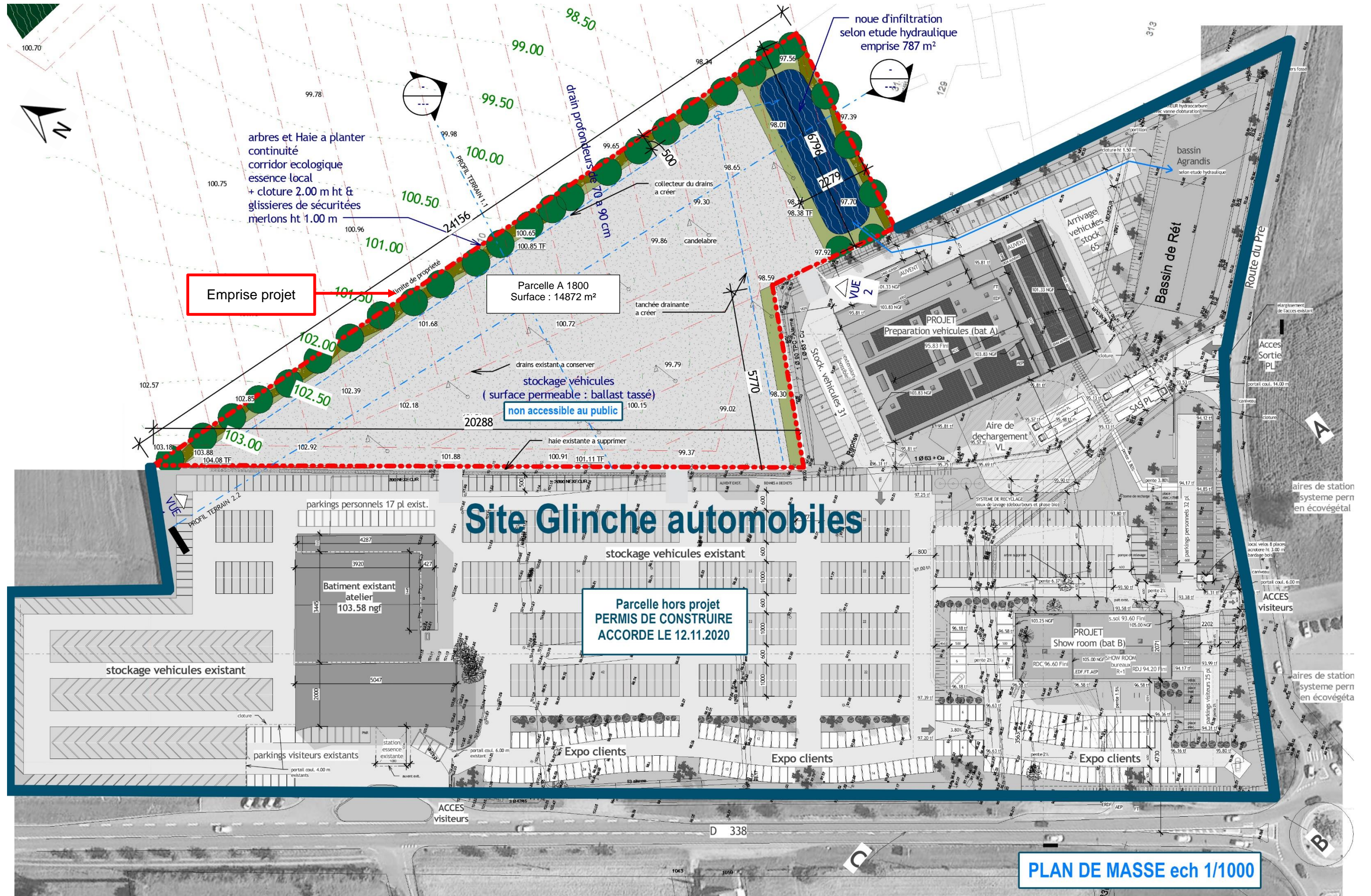
Photographie 1 (SOCOTEC 17/07/2020)



Photographie 2 (SOCOTEC 17/07/2020)



**ANNEXE 4 : Plans et coupes projet avec vues
d'insertion**



PLAN DE MASSE ech 1/1000

Figure 2 : Plan de masse du projet (Source : ACAU)

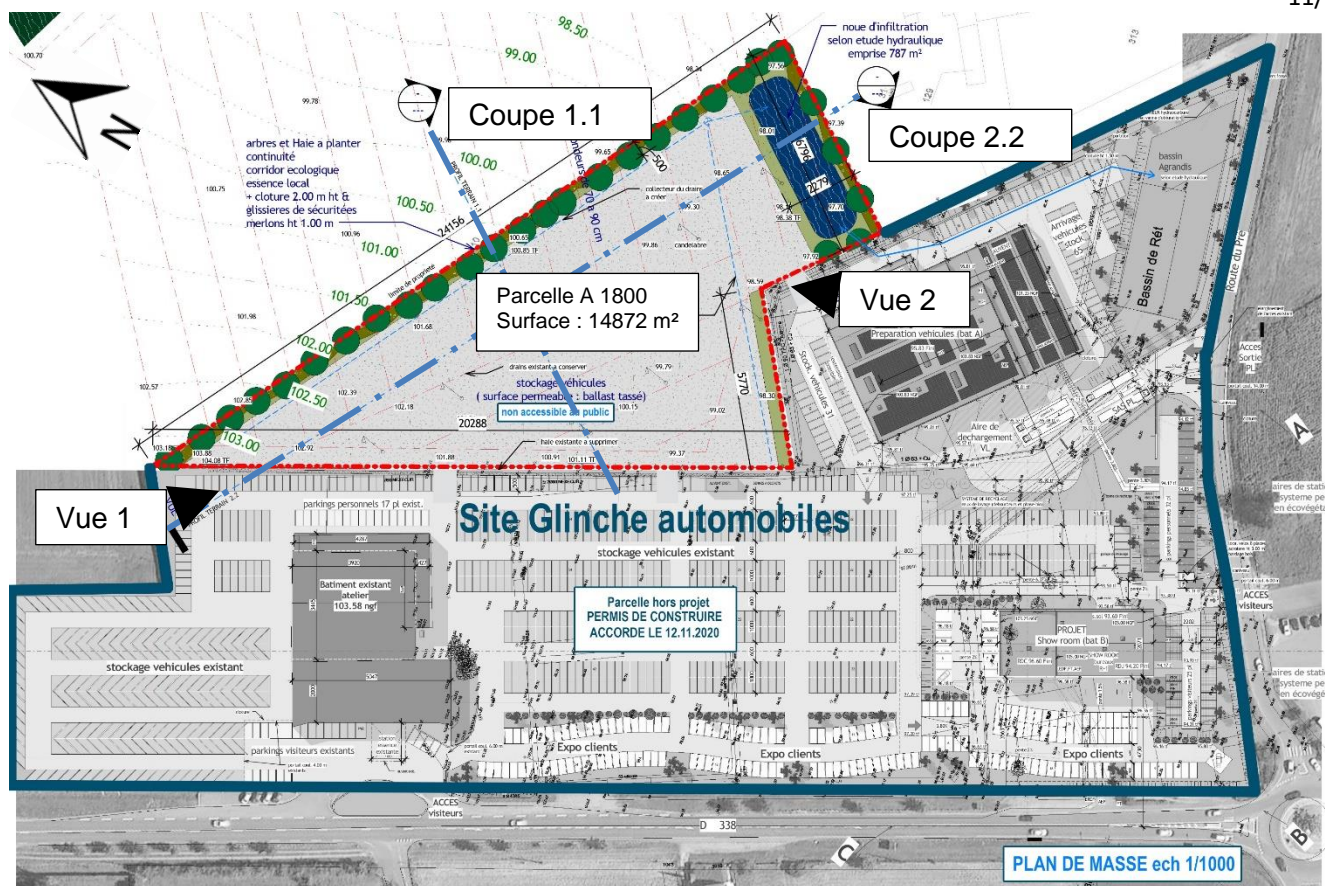
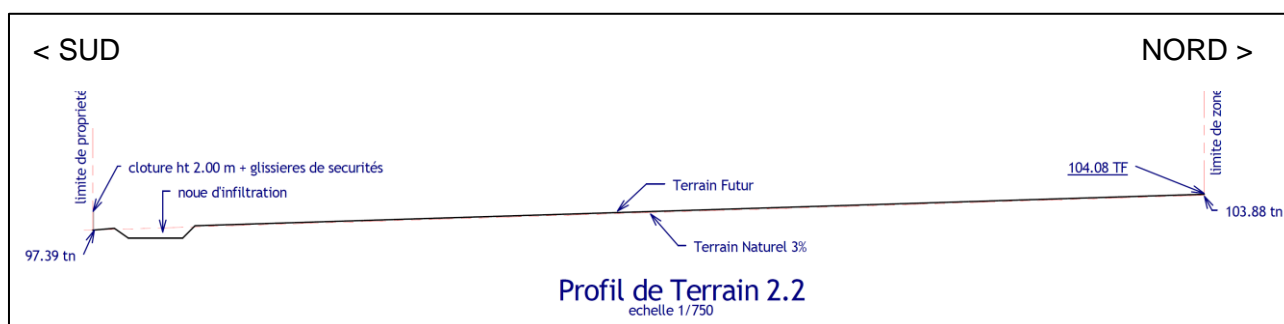
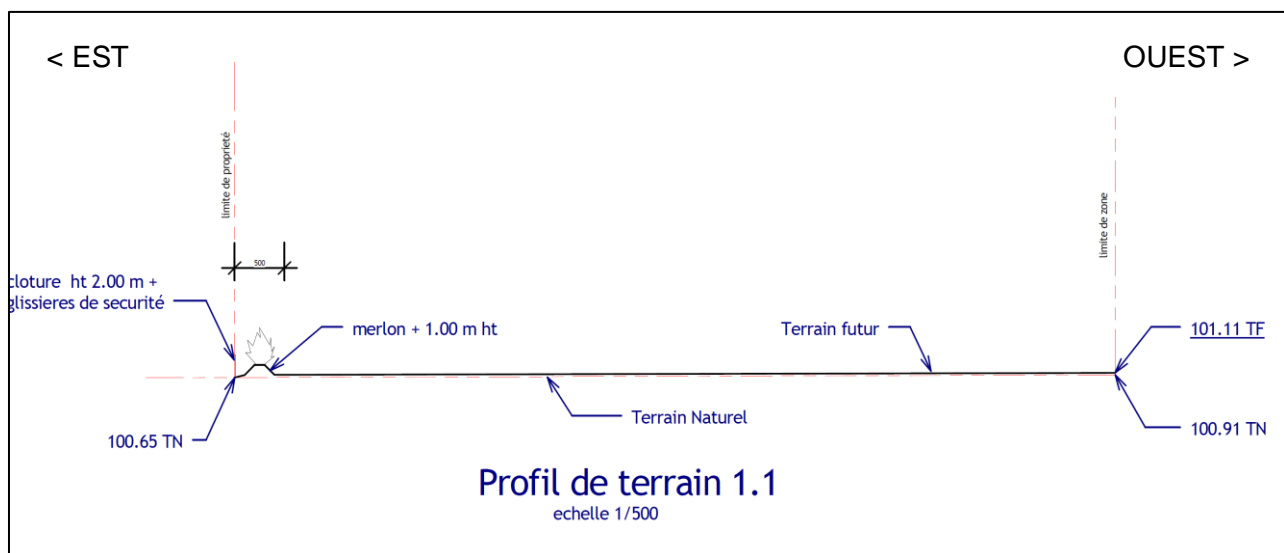
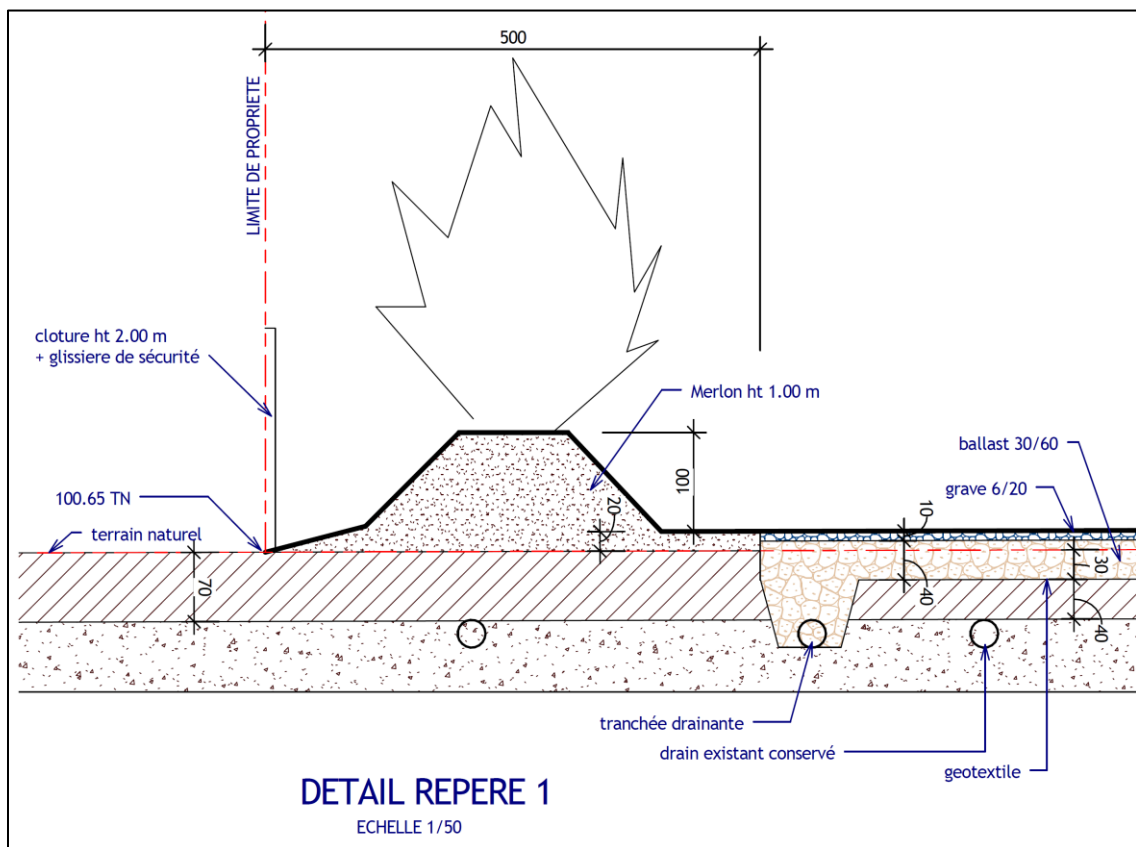


Figure 3 : Localisation des coupes sur plan masse





Vue 1 Court terme



Vue 1 Existant



Vue 1 long terme

Vue 2 Court terme



Vue 2 Existant



Vue 2 long terme

Figure 4 : Vue d'insertion



**ANNEXE 5 : Localisation du projet sur fond de vue
aérienne**

Localisation du projet sur vue aérienne





**ANNEXE 6 : Carte de localisation des zones
d'intérêts écologiques**

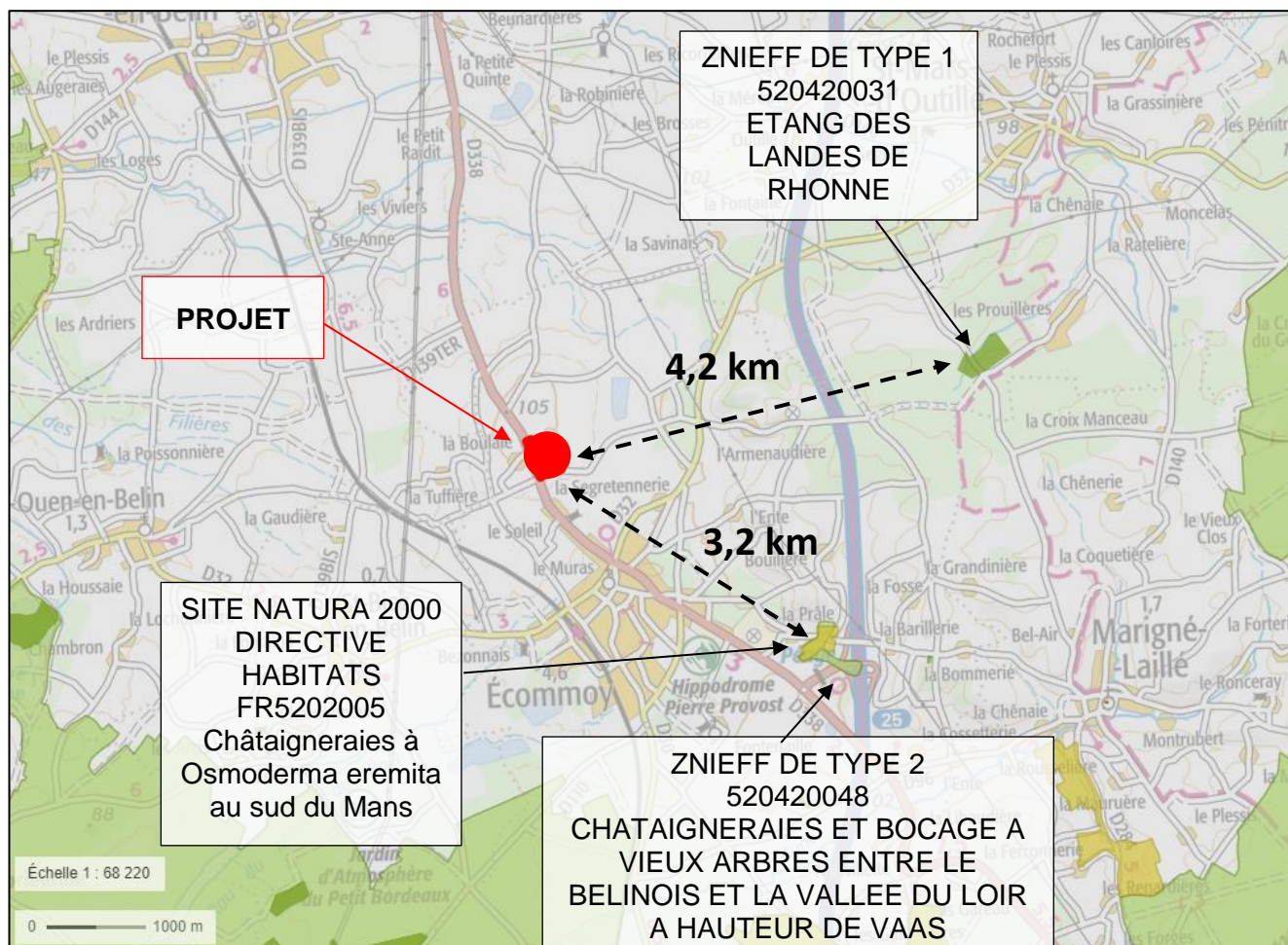


Figure 5 : Localisation du projet vis-à-vis des zones d'intérêts écologique (Géoportail)



ANNEXE 7 : Carte de localisation des périmètres de protection de la ressource en eau

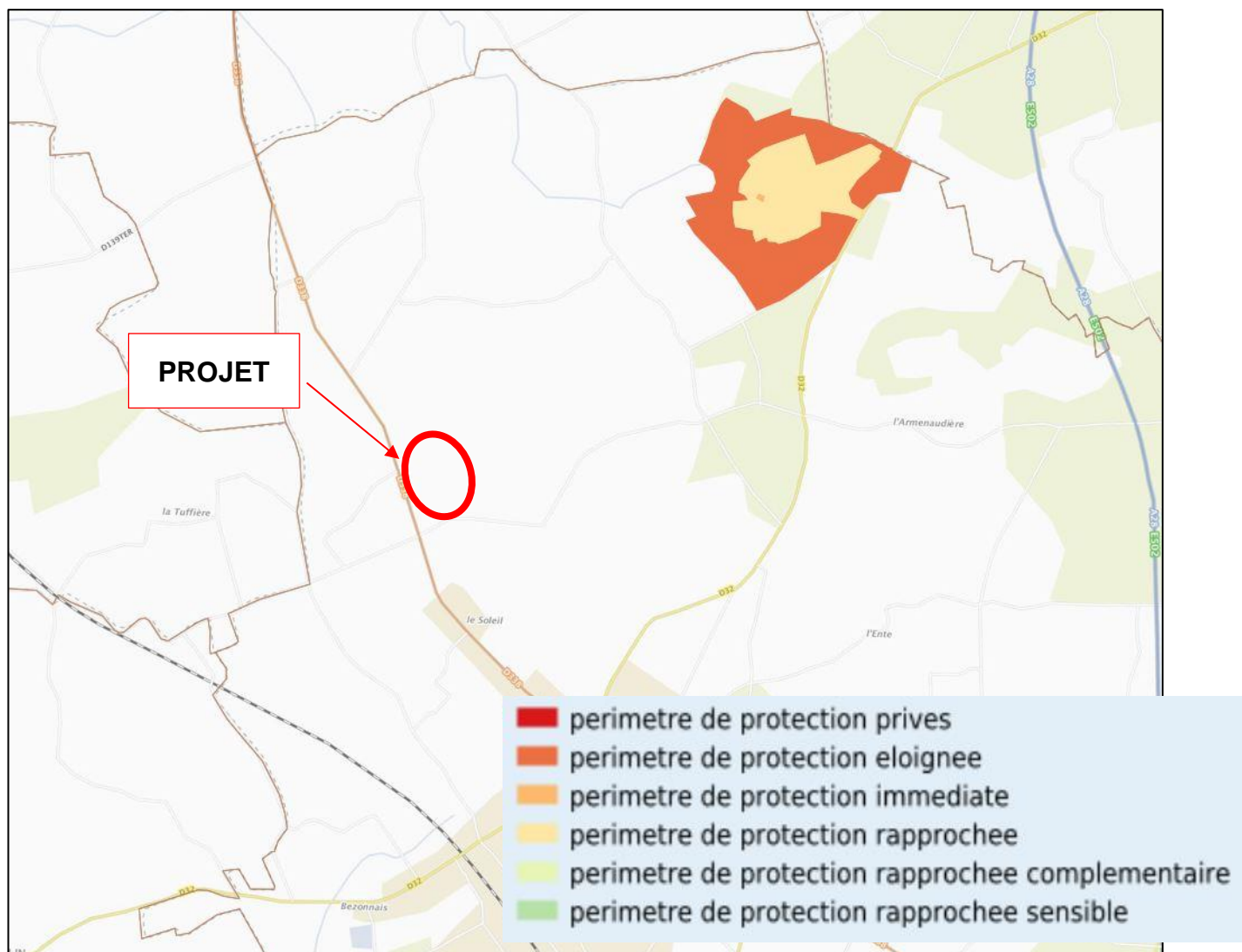


Figure 6 : Localisation du site vis-à-vis des périmètres de protection des captages AEP



**ANNEXE 8 : Zonage du PLUi de la Communauté de
Communes Orée de Bercé-Belinois**

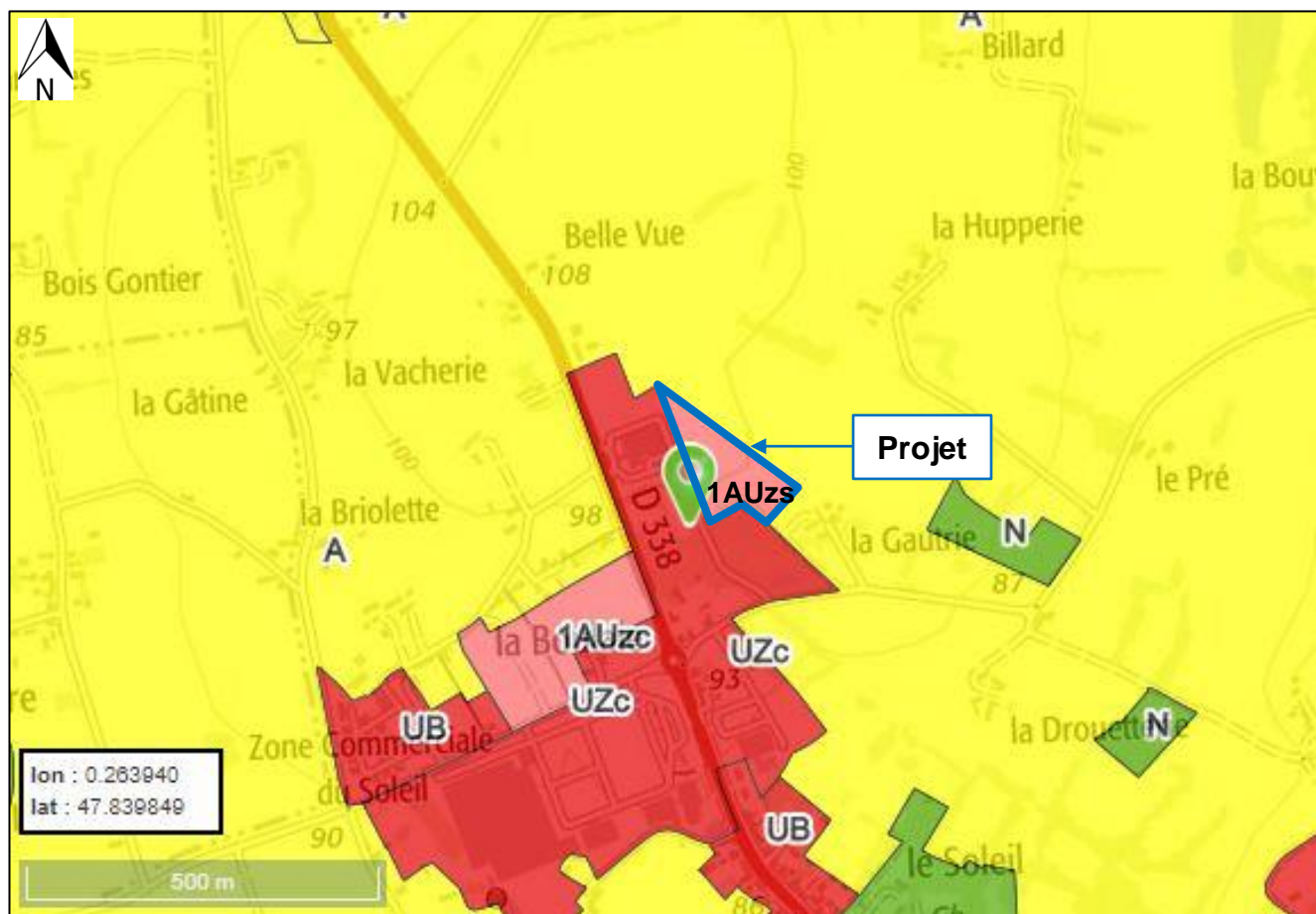


Figure 7 : Extrait du zonage du PLUi